

Séance du 13 Mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars 2023 à 20h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de réunion de la CCBI à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : JL. GUENNEC, N. SOULIER, G. CHATELAIN, R. JUHEL, V. LE BIHAN, H. JUGEAU, D. ROUSSELOT, S. LUCAS, M. THUILLIER.
- Collège des professionnels : PP. AUBERTIN, L. CLEMENT, F. DESARD, C LEBORGNE, N. LENOBLE, S. MAUGER.
- Collège des personnalités qualifiées : P. PAINVIN.

MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : T. GROLLEMUND donne pouvoir à PP. AUBERTIN ; K. LE PORT donne pouvoir à S. LUCAS
- Collège des professionnels : /
- Collège des personnalités qualifiées : D. GUEGAN donne pouvoir à H. JUGEAU

MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus : /
- Collège des professionnels : D. MICHAUD, M. LE POETVIN
- Collège des personnalités qualifiées : /

Également présents : J. FROGER – Directeur par intérim de l'office de tourisme
G. PAILLET – Adjointe de direction de l'Office de tourisme

Nombre de conseillers
> en exercice : 21
> présents : 16
> votants : 19
Date de convocation :
le 6 mars 2023

Délibération n° 2023-03-13-003

Finances : Compte de gestion 2022

Considérant que le Comité de Direction doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du comptable pour l'année 2022.

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Comptable avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par la direction de l'office de tourisme.

Après avoir entendu, Messieurs le Président du Comité de Direction et le Directeur par intérim, il est proposé au Comité de Direction d'adopter le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2022 et donc les écritures identiques à celle du compte administratif pour l'année 2022, présentent :

- Un résultat de la section d'investissement arrêté à 119 504,11 euros
- Un résultat de la section de fonctionnement arrêté à 162 985,16 euros.

Ces résultats prennent en compte le résultat de l'exercice précédent incluant les reports votés à l'adoption du budget prévisionnel 2022.

	RESULTAT EXERCICE 2021	Reports 2021	RESULTAT EXERCICE 2022 Fonctionnel	RESULTAT de Clôture 2022 - Budgétaire
INVESTISSEMENT	125 113,03€	125 113,03€	- 5608,92€	119 504,11€
FONCTIONNEMENT	113 441,35€	113 441,35€	49 543,81€	162 985,16€

Décision du Comité de Direction :

Le comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le compte de gestion pour l'exercice 2022 et dont les écritures sont identiques à celle du Compte Administratif 2022.

Fait à Le Palais, le 15 mars 2023

Pierre-Paul AUBERTIN

Président du Comité de Direction de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer